



**HAL**  
open science

## Les différents cosmopolitisme et le droit à la ville

Gilles Verpraet

► **To cite this version:**

Gilles Verpraet. Les différents cosmopolitisme et le droit à la ville. Pierre Boudreault et Wanda Dressler. Aux Confins de la Nation, Pour une sociologie de la frontière, l'Harmattan, 2011. hal-02391646

**HAL Id: hal-02391646**

**<https://hal.science/hal-02391646>**

Submitted on 3 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## CHAPITRE 1

### LES DIFFÉRENTS COSMOPOLITISMES ET LE DROIT À LA VILLE

Gilles VERPRAET

Les différentes notions du cosmopolitisme correspondent à différentes constructions du droit (moral, virtuel, symbolique, réel). Le cosmopolitisme urbain devrait correspondre au droit à la ville comme accès au centre et à l'espace public. Le développement situé des cosmopolitismes engage les modalités de l'échange urbain (la porosité) et les modalités de l'accueil des migrants (permanents, provisoires). Ils introduisent une dialectique du multiculturalisme (situé) et du cosmopolitisme (global). Il en résulte différents traitements urbains qui peuvent être observés et décrits. Nous comparerons pour la situation française le cosmopolitisme des villes capitales (Paris) et le cosmopolitisme des villes frontières (Strasbourg). Nous comparerons les formes contemporaines du cosmopolitisme dans deux villes du monde musulman (Istanbul et Kuala Lumpur).

L'objet du texte est de préciser les rapports entre les droits à la ville et le cosmopolitisme urbain, entre le droit à la ville et l'échange généralisé contemporain. Il convient de définir la place des normes dans l'échange urbain et dans l'échange cosmopolite (c'est-à-dire les différents cosmopolitismes). Il s'agit aussi de reconnaître le type de sujets qui invoquent le cosmopolitisme urbain, tels le touriste, le migrant, les classes moyennes. Ensuite pourra être précisé le rôle des institutions urbaines pour réguler les rapports entre échange et résidence, entre reconnaissance et appartenance.

#### LES DIFFÉRENTS COSMOPOLITISMES

La notion de cosmopolitisme fait référence à différents classements, basés sur la mobilité des populations dans une circulation élargie des personnes et des biens, tel que le cosmopolitisme politique (Tassin, 2003) inspiré du concept de «cosmopolitisme moral» énoncé par Kant, et le cosmopolitisme urbain (Sandercock, 1998). Ce répertoire ouvert et élargi peut être mis en relation avec le répertoire issu de la globalisation, tel que la notion de cité globale

(Sassen, 2000), mais il tend à recouvrir les répertoires du multiculturalisme sur de nombreuses villes et de nombreux États.

Pour chaque ville et pour chaque État peuvent être précisés les arguments concrets et les arguments urbains du cosmopolitisme (politique, territorial, espace public), mais aussi les contributions historiques des établissements, des espaces résidentiels du multiculturalisme. Il nous revient de préciser les relations nouvelles qui se nouent entre le cosmopolitisme local (multiculturalisme, intégration urbaine, État local) et les définitions divergentes du cosmopolitisme global (mobilité, égalité des droits, intégration républicaine et nouveau pluralisme politique).

La vision cosmopolitique correspond aux manières de se reconnaître ensemble, de partager des valeurs communes entre plusieurs pays et territoires. Elle correspond à une vision éthique et morale (l'éthique de l'étranger). Le cosmopolitisme peut se réaliser dans les villes. Il suppose de pacifier et de stabiliser des valeurs hégémoniques, tel le cosmopolitisme britannique issu de l'ère victorienne. Les définitions morales du cosmopolitisme semblent l'emporter depuis les approches kantienne : « Le cosmopolitisme moral considère tous les humains comme des frères, une analogie qui indique une égalité fondamentale de rang entre tous les humains (au regard des hiérarchies aristocratiques) » (Tassin, 2003). À cet horizon moral, Emmanuel Kant rattache l'idée de loi cosmopolitique.

Tassin relie explicitement les définitions du cosmopolitisme au mode de formation des communautés politiques. L'idée de paix mondiale suppose une éthique et une civilité partagées :

La cosmopolis selon Cicéron postule une socialité mondiale, sous la forme d'une éthique et d'une civilité partagée dont le fondement est dans la double unicité du genre humain et du monde [...]. À ce changement de contexte correspond une nouvelle élaboration du cosmopolitisme. Je suggère d'interpréter celle-ci comme le passage de l'idée cosmopolite à l'idée cosmopolitique. La politique se déploie dans l'horizon d'un monde commun qui commence à être connu : elle a donc à être une cosmopolitique. (Tassin, 2003 : 164-165).

Le problème du cosmopolitisme devient celui de l'instauration d'un ordre politique mondial susceptible d'assurer la paix entre les États et les peuples.

Par-delà la constitution du droit international, le défi intellectuel cherche à élaborer un droit des citoyens du monde :

Le cosmopolitisme serait moins le projet d'une communauté politique universelle que l'orientation mondaine d'une politique qui refuse d'attiser les haines et d'en nourrir les communautés exclusives. C'est au sein de chaque espace public institué par des communautés politiques différentes que se déciderait la perspective cosmopolite, dans la manière dont cet espace fait accueil à l'étranger, dans la manière dont un monde peut se déployer à partir de lui, entre étrangers et dans la manière de reconnaître, pour chacun d'entre eux, une même appartenance au monde, un même droit de se singulariser [...]. Le monde commun est la communauté de ces singularités plurielles. (*Ibid.* : 177)

Le cosmopolitisme politique et le cosmopolitisme global doivent articuler la formation du « Nous » (nation, culture) et les interdépendances sociétales, internationales. Sheyla Benhabib (2002) interroge l'incertitude (cognitive, philosophie politique, existentielle) entre les thèses de l'universalisme et les thèses du relativisme culturel. Elle concentre son attention sur les fondations sociales et politiques des décisions politiques multiculturelles qui doivent agencer la reconnaissance des groupes culturels et la redistribution entre les groupes sociaux. La question de l'étranger se place à la jonction du cosmopolitisme et du national. Sheyla Benhabib souligne le passage de la communauté de conversation aux communautés d'interdépendance. Elle étudie les politiques multiculturelles et leurs fondements (sociaux, philosophiques) dans le passage de la redistribution à la reconnaissance.

Beck (2006), quant à lui, étudie les stratégies cosmopolites pour soutenir la modernisation des institutions européennes. Bref, la question des frontières se place à l'articulation du cosmopolitisme (échange et circulation globale), du territoire et du national. Elle se développe dans les relations entre frontières sociales et frontières culturelles.

Les cosmopolitismes méditerranéens ont été décrits par Braudel, Veinstein et Yerasimos. Ils sont liés à l'activité de brassage et de colportage des ports, à l'échange marchand (Grecs), au droit et aux

viles comptoir (Romains, Arabes). Toutefois, leur développement requiert la formation d'États ouverts aux échanges marchands. La question sociologique et politique est de passer de l'échange marchand à la naissance du droit (Weber, 1971).

*Les cosmopolitismes urbains* présentent plusieurs courants. Ils tentent d'articuler les problèmes des frontières, des passages et des flux. L'idée de cosmopolitisme urbain implique plusieurs approches des villes mises en relation avec les mobilités développées entre les frontières, les points de passage, et entre les flux (Urry, 1999). La première approche de l'ethnographie urbaine insiste sur les frontières urbaines et culturelles entre les groupes sociaux et sur le rôle spécifique de transition des espaces publics. Dans cette approche, la culture cosmopolite s'imbrique avec les cultures locales (Hannerz, 1997). Pour Hannerz, « le cosmopolitisme est défini comme la personne qui a la compétence, la patience et la tolérance pour vivre à l'intérieur et pour comprendre les autres cultures » (*ibid.*).

Une deuxième approche concerne la circulation des gens entre les lieux, les différentes mobilités engendrées par les processus propres à la globalisation, tels que les diasporas, la circulation des élites, les groupes clefs dans les différents trafics (transbordeurs, drogues). Tarrus (2000) a formalisé une méthodologie spécifique pouvant relier les trajectoires individuelles et les normes spatiales. Elle tend à démontrer comment les métissages identitaires et les marginalités peuvent se développer entre les espaces et les normes incorporées. Elle se concentre sur les situations migratoires, sur les arrangements soutenant l'hospitalité des migrants, sur les dispositifs d'accueil.

Une troisième approche du cosmopolitisme urbain cherche à examiner les conséquences du cosmopolitisme pour les différents groupes sociaux. Quelles sont les conséquences pour les groupes non cosmopolites ? (voir Binnie, Holloway, Millington, Young, 2006). Le principal objectif de cette recherche est d'examiner spécifiquement les attitudes et les pratiques du cosmopolitisme ordinaire : « Par implication, les classes moyennes sont souvent tenues comme cosmopolites dans leurs attitudes et dans leur engagement, dans leur différence, précisément parce qu'elles sont plus mobiles et succombent moins aux attitudes immobiles des classes non cosmopolites » (*ibid.* : 7). Nous pouvons observer la formation de deux champs d'études distincts et pertinents : par-delà les processus de gentrifica-

tion et le constat des discriminations dans l'espace urbain, il s'agit d'examiner les processus de frontières, la formation de territoires identitaires spécifiques dans la ville, la constitution d'espaces de passage, d'espaces transitionnels et d'enclaves. Il s'agit de préciser les relations entre la citoyenneté cosmopolite et la nature de l'État (État républicain / État multiculturel et pluraliste, État centralisé, État décentralisé).

*Les cosmopolitismes culturels* reposent sur les échanges culturels entre nations et entre individus. La relation à l'étranger occupe une place particulière dans cette accélération des échanges. La visée cosmopolite suppose une éthique de l'étranger – l'appel à des lois internationales (Kant, Tassin). Les cosmopolitismes culturels doivent être distingués des mentalités culturelles liées à la globalisation, à la liberté de circuler. Nous insisterons sur les nouvelles relations entre cosmopolitisme et multiculturalisme. La dialectique entre cosmopolitisme et multiculturalisme repose sur les fissures de l'État nation et villes frontières, sur les relations entre l'intégration interne et l'intégration externe au sein d'une même formation sociale. Elle permet de lire les cosmopolitiques dans la ville.

Cosmopolitisme éthique	Éthique de l'étranger, tolérance, dignité
Cosmopolitisme politique	Civilité partagée, domaine public Risques communs, interdépendance (Beck)
Cosmopolitisme urbain	Les espaces publics Transitions et frontières entre groupes sociaux Mobilités globales et normes locales Les identités mixtes en coexistence
Relations entre Global/ Local dans le cosmopolitisme	Les singularités multiples (Tassin) Justice globale (Jones) Les capacités cosmopolites (Nusbaum)

## LA DIALECTIQUE ENTRE MULTICULTURALISME ET COSMOPOLITISME

Les caractéristiques fondamentales de la ville sont envisagées comme densité, hétérogénéité, mobilité physique et psychique, par l'École de Chicago (L. Wirth). Avec les migrations, le thème de l'hétérogénéité tend à s'accroître dans les situations multiculturelles. Il peut être relié au thème de la densité migrante (Chine), mais il peut aussi être envisagé en soutenant les dynamiques de mobilité culturelle (homogénéité, tolérance). Aujourd'hui, le thème de la mobilité est retenu dans les débats sur la globalisation; il s'agit de la mobilité des produits, des images et des désirs, soit une possible acculturation (Urry, 1999).

La démarche sociologique est de revenir à une description de la ville (moderne, multiculturelle, cosmopolite) décrite par les multiples coexistences qu'elle implique. Aux cosmopolitismes dominants liés aux échanges économiques (commerce, affaire, tourisme), peuvent s'ajouter les cosmopolitismes issus de la migration, des établissements résidentiels ethniques et multiculturels (multiculturalisme). La dialectique entre multiculturalisme (classe moyenne) et cosmopolitisme (élite, classe moyenne et supérieure) pose de nouvelles thématiques culturelles qui demandent à être élaborées.

### Méthodes d'observation de la dialectique du multiculturalisme et du cosmopolitisme

La première démarche, la plus située, est celle d'observer, historiquement, sur une longue durée, comment se sont installés et stabilisés les établissements multiculturels (« settlements ») dans chaque ville importante. Cette démarche procède de l'histoire des migrations et des résidences, de la caractérisation des dispositifs d'accueil et de coexistence (Germain, 2006). Appliquée dans une ville ou une métropole, elle peut s'appuyer sur l'histoire de l'État, l'éducation et la formation des partis politiques, sur le partage de l'État afin de mieux préciser les critères locaux et historiques de la communauté politique. Dans la situation actuelle, les narrations de métropole multiculturelle se trouvent surimposées par l'histoire de la globalisation, de ses messages et de ses techniques. On constate, avec la circulation des langages, la surimposition des villes, la surimposition des multiculturalismes selon les degrés de globalisa-

tion et dont la pertinence demande une réflexion distanciée (Alatas, 2006).

Une autre démarche située, plus immédiate dans l'interférence des messages, est de préciser, par l'observation (et l'interprétation phénoménologique), les modes de reconnaissance (urbain, individuel, politique). Il en est ainsi des modes d'accueil temporaire des migrants, de la formation d'installation résidentielle (« settlement ») dans la diversité des groupes migrants. Il est possible de préciser les espaces de transitions, les espaces de passage. Ainsi, il est nécessaire de préciser les types d'espaces publics en jeu dans la définition des cosmopolitismes et des types de reconnaissance. Il en résulte plusieurs types de cosmopolitisme. Par delà ces observations sociologiques de culture en situation (les multiculturalismes), il convient de préciser les conditions du pluralisme urbain et politique (le droit relatif à l'accueil, les modalités d'éducation et d'expression politique des différents groupes migrants et étrangers). Le cosmopolitisme suppose une série de reconnaissances: une reconnaissance personnelle (égalité, dignité), une reconnaissance urbaine (place, lieu de rencontre, espace public, série de conventions), une reconnaissance politique (citoyenneté, égalité, tolérance religieuse).

Notre approche souligne la différenciation entre les économies flexibles avec une grande division du travail (Singapour, Sydney) et les économies flexibles avec un faible niveau d'éducation (Malaisie, Turquie). Nous pouvons aussi différencier les métropoles dans les régions à dominante industrielle (Turquie, Malaisie) et les cités globales plus impliquées dans l'économie externe de la finance (Singapour, Paris). Ces superpositions narratives doivent néanmoins considérer la lecture des modalités de la stratification sociale, de leur combinaison avec les espaces et les territoires, avec les formulations culturelles, notamment le multiculturalisme des migrants et des quartiers ouvriers et le cosmopolitisme des élites liées à la ville globale. Quelle notion de solidarité peut émerger de ces diffractions sociales et urbaines?

### Multiculturalisme et cosmopolitisme comme méthode d'analyse des sociétés urbaines hypermodernes

Une première lecture considérera le cosmopolitisme comme une superposition de discours et de narrations au-dessus de la fragmen-

tation urbaine et la segmentation des migrations. La combinaison de ces narrations sociales sur la métropole suggère une autre méthodologie plus significative pour agencer les caractéristiques de l'espace social (comme le multiculturalisme) et la circulation des messages et des personnes dans la métropole (comme le cosmopolitisme). Cette construction sociologique établit les enjeux de la stratification sociale, de l'espace social, de l'élargissement des flexibilités culturelles et sociales dans les processus de globalisation et du rôle nouveau des autorités d'État dans la gestion des populations (Noiriel, 1992). Il en résulte une diversification dans les définitions des espaces multiculturels.

*Le cosmopolitisme sociologique* suppose un certain réalisme sur les modes de reconnaissance de l'étranger, sur la composition urbaine des populations (établissement, résident, modes d'échange – contact, objet), sur les formes de dialogues culturelles avec leurs conséquences sur la forme urbaine. Le terrain du cosmopolitisme suppose une certaine précision, il suppose un certain nombre de critères statistiques sur la place de l'étranger dans la population nationale (%); sur la différenciation entre centre et périphérie qui induit deux cosmopolitismes, sur la part (%) des populations étrangères, non issues des populations anciennement colonisées par la métropole.

#### CITÉS EUROPÉENNES ET CITÉS ASIATIQUES Enjeux comparatifs et écarts de catégories

La question commune aux cités européennes et aux cités asiatiques concerne les processus et les politiques de la migration ethnique, de la composition multiethnique de la métropole et de l'État national. Elle désigne les définitions socio-économiques et institutionnelles du pluralisme culturel (Tassin), le rôle de l'éducation dans un marché du travail flexible, la réception différenciée des discours du cosmopolitisme (Europe de l'Ouest, pays asiatiques). L'étude des villes et des pratiques mises en contexte prennent sens dans une formation sociale et culturelle. La comparaison transculturelle entre villes de l'Occident et villes des mondes musulmans est pondérée par les caractéristiques de l'État-nation et de sa forme d'intégration sociale.

- Paris: intégration républicaine et cité globale, tension centre et périphérie.

- Strasbourg: intégration républicaine et villes frontières, tension entre le centre et la périphérie.
- Istanbul/Turquie: intégration républicaine et villes cosmopolites, tension sur le processus de modernisation, sur la formation de la métropole.
- Kuala Lumpur: métropole et État pluriethnique, marquage dans l'espace rural/urbain, selon les villes.

En procédant à une comparaison entre quatre études de cas, il est possible de définir des différences et de voir comment le cosmopolitisme arabe procède de la communauté religieuse (l'Umma, ses prêtres et ses martyrs), des acquis de l'Empire ottoman (Chebel, 1993). Il subit les divisions coloniales de 1920 entre Turquie, Syrie, Arabie, où se juxtaposent les nationalismes arabes du XX<sup>e</sup> siècle et les politiques d'intégration nationale (Atatürk).

Le cosmopolitisme européen, quant à lui, procède des aires d'influence post-coloniale (la France avec l'Algérie, l'Afrique, le Liban) selon un clientélisme colonisateur, à la différence de l'Allemagne, plus en retrait. Il se renouvelle sur les bases d'extension du marché européen, de la modernisation de ses règles et des États. Le cosmopolitisme européen en devenir constitue l'esprit de cette modernisation économique globale (Beck, 2006).

#### Multiculturalisme et pluralisme dans la ville malaise

La composition sociale entre les différents groupes ethniques dans la société et dans les métropoles peut être expliquée non seulement par la formation historique de l'État-nation (Hobsbawn, Anderson), mais aussi par la place des différents groupes ethniques. Les histoires des populations malaises et des populations chinoises ont été reliées aux développements démographiques (Koninck, 2007). En 1985, la population malaise était établie principalement dans les emplois primaires (73% pour 56% de la population), en opposition aux populations chinoises (16% dans les occupations primaires pour 32% de la population) (Rigg, 1991). Ces différences de positionnement social précèdent la crise sociale et politique des années 1969 qui impulse l'orientation de nouvelles politiques publiques soutenant l'équité des groupes malais. Il en résulte un changement dans la composition ethnique de la population malaise en 1990-1991, où

l'équilibre s'établit entre Malais (50%), Chinois (28,3%), peuple indigène (10,8%) et Indiens (7,9%).

Le développement malais est concerné par la construction nationale, par la modernisation économique et sociale. Les politiques de redistribution des années 1970 donnent lieu à un régime d'emploi plus fordiste dans les années 1980, mais aussi à la formation d'une classe d'entrepreneurs dans une économie ouverte, après 1997 (Welsh, 2001). Kuala Lumpur est une ville de 1,4 million d'habitants, engagée dans un processus de modernisation et d'équipement économique depuis 1984 (centre de communication KCC, centre-ville, aéroport international). Les politiques de logement ne semblent pas clairement définies. La ville a été aménagée progressivement entre la construction nationale et les extensions des régimes de travail. La politique d'équipement (transport, service) est l'une des clefs de la modernisation. Le développement d'une économie de service, en relation avec la production, conduit à accroître les processus migratoires en provenance de Java et d'Indonésie.

La ville globale offre une autre composition ethnique des résidents actifs quand l'offre d'emploi industriel flexible incorpore différents types de migrations. Ces processus soutiennent l'image d'un pluralisme culturel à l'intérieur d'une société nationale. Ils créent deux types de politiques afin de réguler « la composition ethnique par les mécanismes exacerbés des emplois flexibles, par les processus historiques des politiques d'éducation, par les politiques sociales non discriminatoires garanties par des lois nationales. Entre 1970 et 2000, la population de Kuala Lumpur, du district de Selangor, s'élève à 1,3 million d'habitants. La population malaise s'élève de 23% (1970) à 40% (2000), quand la population chinoise décline de 57% à 41% (soit -16%) et la population indienne décline de 18% à 11% (-7%)» (Koninck, 2007)<sup>1</sup>.

L'État multiethnique doit gérer les oppositions entre ville et campagne, corriger si possible les équilibres ethniques entre Chinois et Malais pour la période de 1960 à 1990. Le processus global affectant la métropole, Kuala Lumpur, au regard des industries de service et de

1. La composition religieuse de la population malaise s'établit comme suit en 1990-1991 : prédominance des musulmans (58,6%), diversité des minorités religieuses bouddhistes (18,4%), chrétiennes (8,1%), hindous (6,4%), confucianistes (5,3%).

la migration indonésienne élargit le débat multiculturel sur les contenus sociaux du nationalisme et sur l'affirmation islamiste de certaines populations, notamment sur la côte Est (Ummu, PAS) (Noos, 2004).

En résumé, on constate la coexistence entre la formation d'un État fédéral multiculturel et de la ville capitale. Elle est basée sur la différenciation entre les villes à dominante malaise (Kuala Lumpur) et les villes à dominante chinoise (Penang). Il est possible de parler d'une équation multiculturelle dans la formation d'un État national.

#### *Istanbul / Turquie*

Il est possible de distinguer plusieurs strates de cosmopolitisme et d'afflux de population selon les périodes historiques qui définissent la ville et son État (royaume de Byzance, empire ottoman et ses populations périphériques) entre Europe et Asie, entre État turc et république recentrée.

*Le cosmopolitisme méditerranéen* concerne la Grèce et la Turquie, notamment les villes portuaires : Istanbul, Izmir, Thessalonique, Athènes. Ainsi, la méditerranée orientale peut être analysée comme un espace de transition où le jeu entre deux frontières découpe trois mondes (Europe, Russie, Moyen-Orient) (Yerasimos, 1993). Il en résulte des échanges culturels, économiques et des mouvements migratoires importants entre ces mondes.

*Le cosmopolitisme ottoman* suppose à la fois une communauté des croyants musulmans, une organisation administrative (souple, à distance), une certaine tolérance religieuse (le système du millet accordant une tolérance aux autres religions). Istanbul accueille les différentes populations de l'empire selon ses quartiers : Arméniens, Bulgares, Serbes, Thraces, Roumains, Syriens. Istanbul, la capitale de l'empire, accueille dans son « hinterland », tous les peuples de l'Empire ottoman.

La formation de l'État national déplace les termes de la cohabitation des différentes populations, des différentes religions sur un resserrement des termes de la cohésion sociale. La capitale se déplace à Ankara pour montrer les nouveaux termes de la cohésion nationale. Cette politique implique la mise à distance et l'exclusion des Arméniens, des Kurdes, des Alaouites (Massicard, 2004; Vaner, 2005).

La croissance d'Istanbul au XX<sup>e</sup> siècle (1950) et l'apport de ces différentes populations méritent d'être interrogée (Kurde, Alaouite,

notamment). Nous soulignons la différence entre le cosmopolitisme du centre, qui cumule toutes ces histoires, tous ces apports, et le cosmopolitisme de la périphérie (les bidonvilles) qui juxtapose les récentes arrivées de populations (Kurde, Turkmène) dans des conditions précaires, et dans une séparation des résidences (Ayata, 2008). Il en résulte un *cosmopolitisme urbain*, formé de tous ces héritages (méditerranéen, empire ottoman), activé par les reflux de l'État de Turquie (arméniens, kurdes) nourri par toutes ces migrations entre mondes différents, entre nations différentes (l'attractivité de la métropole recouvre un processus de rabattement de l'Empire divisé en État-nations). On peut faire l'hypothèse que ces différentes populations et ces différentes migrations sont la source et la ressource des multiculturalismes qui tissent la périphérie urbaine.

Ayata présente un examen progressif de la périphérie urbaine d'Istanbul, notamment du quartier de Sogenlik. La première analyse relie la ségrégation urbaine et la diversité ethnique. Mais les ethnies se divisent selon leur affiliation religieuse et leurs conditions sociales. La diversité ethnique s'accompagne d'une socialisation mixte, un échange entre habitants et associations et un espace public. Cette multiethnicité s'accompagne d'échanges culturels, importants et conséquents. Le cosmopolitisme du centre peut se joindre à un cosmopolitisme de la périphérie, basé sur le multiculturalisme et l'échange culturel.

La tension entre centre et périphérie s'accompagne d'une demande d'intégration sociale. Ce modèle peut expliquer la pénétration du parti islamisme AKP sur les terres périphériques et sur des enjeux d'intégration sociale, de politique sociale en construction. La tension marquée entre l'intégration républicaine et les villes cosmopolites prend des sens différents pour l'intégration du centre et l'intégration de la périphérie, pour le cosmopolitisme du centre et le cosmopolitisme de la périphérie. Ce schéma d'analyse spécifique souligne le rôle des politiques sociales dans le soutien aux populations multiculturelles (Castel, 1995). Il convient alors de préciser le rôle des politiques d'intégration nationale et de cohésion sociale en Turquie et de préciser les déplacements de l'intégration culturelle en Europe (relation à l'autre, partenariats, acceptation et promotion des cosmopolitismes urbains).

Malaisie et Turquie représentent deux pays en développement avec un Islam doux. Ils sont formés par des équations nationales et multiculturelles opposées, fixées à des périodes différentes. La Turquie (1920), qui associe nationalisme et intégration nationale, exclut les Arméniens (1921) et les Kurdes (1990). La Malaisie repose sur l'équation multiculturelle de 1964 entre Malais et Chinois. Mais ces deux équations nationales sont en évolution sous la conjugaison des migrations et des processus liés à la globalisation. Malaisie et Turquie doivent donc conjuguer leur équation multiculturelle propre avec les nouveaux cosmopolitismes.

*France, intégration républicaine, développement urbain et citoyennetés actives*

La France est un État républicain qui traite des enjeux de la migration du regroupement familial depuis les années 1975. La réponse classique des modalités de l'intégration républicaine s'établit sur les enjeux de l'éducation, des politiques sociales, des politiques urbaines. Mais l'analyse contextuelle sur des villes importantes, dites globales, révèle des tensions importantes qui pèsent sur les processus classiques d'intégration républicaine (droits sociaux, éducation, politiques sociales). Ces tensions se marquent entre le centre-ville (qualifié, par les processus de globalisation, de financiarisation de l'économie et par les aménités de la ville cosmopolite, touristique) et les espaces fragmentés (fissurés, frontières urbaines) de la périphérie. Ces espaces fissurés démontrent toutefois la potentialité de relations et d'espaces multiculturels, malgré et à l'intérieur des processus de ségrégation urbaine. Les enjeux et les politiques multiculturelles sont associés aux territoires de la classe ouvrière, tandis que les discours, les narrations et les paysages du cosmopolitisme, plus mobiles, sont associés à la bourgeoisie et au centre-ville.

Le cosmopolitisme est une notion nouvelle pour un État républicain, façonné sur l'idée de communauté nationale, comme une politique d'intégration nationale. Elle indique les différents enjeux entre le cosmopolitisme des élites et des touristes (Wagner, 1998), le cosmopolitisme lié aux trafics et aux commerces intermédiaires (Tarius, 2000). Elle requiert de nouvelles définitions de l'espace social entre cosmopolitisme et multiculturalisme.

### *Citoyennetés actives et multiculturalisme en France*

En 1996, apparaît en France un nouveau répertoire des enjeux des migrants et des droits citoyens, des droits à l'éducation et des droits culturels. Ces principaux enjeux transforment une revendication ethnique pour la définition de politiques sociales publiques. Depuis août 1995, un groupe d'activistes africains, résidant en France et provenant principalement du Sénégal et du Mali (« Soninké »), a engagé et soutenu un ensemble d'actions pour protester contre les lois restrictives de la nationalité (« loi Pasqua » de 1993-1995) qui suppriment l'acquisition automatique de la citoyenneté pour leurs enfants nés en France (« le droit du sol »). Cela fait obligation de retour à leurs parents et fragilise par ce fait leur situation de migration. Ces actions réclament des autorisations de séjours temporaires, plus en phase avec leur résidence en France et leur nationalité africaine; par exemple un compromis valable de leur situation migratoire. Ces actions (occupation d'espaces publics, grève de la faim) ont été largement soutenues par des intellectuels, artistes, professionnels des médias, sur une base solidaire, alliant le droit d'expression avec une vision élargie de la nationalité et des droits sociaux et politiques décents pour les immigrants (affaire de Douvres et son écho européen, l'occupation de l'église Saint-Bernard, Paris 18<sup>e</sup> en août 1996, et son écho public).

Cette action interroge directement *les relations entre nationalité et résidence* dans un monde libéral (Balibar, 1998). Elle délégitime les principes de fermeture dans une communauté de citoyens (Schnapper, 1998). Elle exprime une combinaison subtile des formes de citoyennetés. À côté de la conception « libérale » de la citoyenneté, soutenue par les classes moyennes, au nom d'un certain universalisme, cette action de long terme tente de promouvoir une combinaison explicite de la résidence territoriale, de la citoyenneté républicaine et de la citoyenneté africaine. *La définition actualisée du métissage à la française* requiert une remise en question des canons républicains par les tenants des anciennes colonies africaines et non pas seulement l'importation du multiculturalisme à l'Américaine. Cette mobilisation d'origine africaine (puis chinoise et française) ne s'enferme pas dans les termes d'une « ethnicité », qui limite les alliances; elle procède plus largement d'un élargissement des droits sociaux et publics.

### *Frontières culturelles et frontières sociales dans la modernisation à Paris*

Le centre-ville de Paris est associé directement aux activités de tourisme et des affaires, comme un relais direct à la globalisation. Les travailleurs migrants et leurs espaces multiculturels sont insérés dans les tensions de la périphérie urbaine (révoltes des banlieues). La périphérie urbaine de la ville globale superpose plusieurs processus de changement. La polarisation de l'espace urbain entre les territoires des classes moyennes et les territoires de la classe ouvrière marque une nouvelle forme de ségrégation entre les segments territoriaux (Verpraet, 1995). La politique d'intégration républicaine doit répondre à la tension entre les deux aspects de la globalisation (centre-ville, développement urbain périphérique). Elle suscite la création de larges politiques urbaines, appelées « Politiques de la ville ».

Les enquêtes sur la cité périphérique établissent les décalages entre les ouvriers et les employés formés à des compétences nouvelles et le retard de formation et de spécialisation des ouvriers manuels. Les migrations algériennes, portugaises et marocaines occupent des places différentes dans la structure de l'éducation. Le niveau d'éducation fait la différence quant à la discrimination dans la destination occupationnelle. Un minimum de cinq ans d'éducation, après le CEP, permet de négocier les adaptations et les mutations dans les changements du marché du travail. Les sans-diplômes sont bloqués dans leur mobilité professionnelle et culturelle (Verpraet, 1995). En France, les enjeux multiculturels concernent l'accès au logement, l'accès aux services publics. Ils remettent en question les bases de l'intégration sociale. Les politiques de la ville se sont développées dans les années 1990 pour soutenir l'activité des jeunes dans les espaces défavorisés (loisirs, formation, projet de groupe, sport).

Centre	Échanges cosmopolites	Élites internationales et tourisme
Périphérie	Espaces multiculturels	Fragmentation sociale et demande d'intégration

Les différents cosmopolitismes urbains

La polarisation sociale et la stratification sociale de la région parisienne impliquent de distinguer le cosmopolitisme au centre (élites internationales, tourisme) et le multiculturalisme en périphérie (cité de logements sociaux, 93 et 95 compositions de populations (situation et état des populations). La population de Paris en 1999 comprend 14% d'étrangers avec une prédominance chinoise (306 000), africaine noire et portugaise. L'Île-de-France, en 1999, comprend 12,9% d'étrangers avec une prédominance de familles portugaises (370 000), maghrébines, hors-maghrébines (asiatiques, européennes). L'espace de l'intégration républicaine tente d'assurer la tension entre les deux rives. Il convient de différencier les politiques de requalification, selon les politiques urbaines des municipalités et leurs attitudes vis-à-vis des migrants.

Durant les années 1980, les politiques de développement social ont étendu la réhabilitation des quartiers sociaux aux quartiers de logements sociaux et aux territoires défavorisés de la classe ouvrière résidente (incluant les populations migrantes) en réponse à l'intégration sociale républicaine. L'argument clef de la cohésion sociale était de garder les populations résidentes sur place. Les nouveaux plans de cohésion sociale ont pour objet de réduire les distances sociales d'accès à l'emploi, de supprimer les comportements isolés («free rider»), de constituer une agence anti-discrimination (Halde: La Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, créée en 2004).

L'examen des programmes de renouvellement urbain élaborés dans les années 2004-2005 pose des objectifs clairs et segmentés de répartition: 1/3 en destruction, 1/3 en constructions nouvelles, 1/3 en réhabilitation du logement. Sur des objectifs de 200 000 destructions, 200 000 constructions, 200 000 réhabilitations, les critères de cohésion sociale établissent une autre interprétation: la priorité à l'accession au logement, la dispersion du logement public dans la métropole, l'incertitude pour le relogement des populations précaires (notamment immigrées). L'argument de la population mobile l'emporte sur la fixation résidentielle. Les espaces du multiculturalisme sont redressés par les démarches de ciblage de population, d'intégration partielle des classes moyennes immigrées, avec le déplacement des autres par le marché.

### *Le cosmopolitisme à Strasbourg:*

#### *flux et périphéries dans la ville frontière*

Strasbourg est une ville d'échange vers l'Europe centrale dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette ville religieuse, tolérante à l'égard du protestantisme, se place alors en relation avec Bâle et Nuremberg. Il est possible de parler d'un cosmopolitisme religieux, présentant une tolérance aux populations juives (Livet et Rapp, 1987).

Strasbourg devient une ville frontière avec la formation des États nationaux (fin XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Elle se place comme un enjeu de la compétition entre France (nation) et Allemagne (nation), entre Français catholiques et Allemands protestants. C'est Strasbourg, ville occupée. La territorialisation du national et de ses concurrences sépare les espaces.

Strasbourg associe des flux de migrants juifs, liés à l'échange européen, et des migrants juifs réfugiés au XIX<sup>e</sup> siècle. Strasbourg accueille des Turcs de l'Allemagne en 1985 (*Gastarbeiter*) dans le modèle d'intégration à la française. La composition multiculturelle de Strasbourg, en 1999, comprend 12,9% d'étrangers contre 5,5% au niveau national (Marocains, 14%; Turcs, 13%; Allemands, 10%). Les différentes municipalités tentent de développer une politique multiculturelle adaptée. Le multiculturalisme urbain peut s'accompagner d'un cosmopolitisme civique: la manifestation de Strasbourg en mars 1997 réunit 50 000 personnes sur les thèmes d'égalité et de liberté, de culture et de liberté. Mais la question des rapports centre/périphérie entre population bourgeoise et population ouvrière et migrante demeure. Les frontières urbaines sont des frontières sociales. Le destin cosmopolite apparaît incertain entre la ville frontière, lieu du marquage national, et la ville d'échange avec des flux multinationaux. On constate une incertitude des politiques d'intégration multiculturelle aux frontières des États nationaux. Le schéma d'intégration nationale doit composer avec l'ouverture des frontières. Il s'agit de tenir un équilibre entre l'ouverture des flux d'échange et la capacité d'assimilation (équilibre mutuel).

### CONCLUSION

#### **Le droit à la ville, entre frontières et cosmopolitismes urbains**

Le cosmopolitisme suppose une série de reconnaissances: une reconnaissance personnelle (égalité, dignité), une reconnaissance ur-

baine (place, lieu de rencontre, espace public, série de conventions), une reconnaissance politique (citoyenneté, tolérance religieuse). Ainsi peuvent être spécifiés différents types de cosmopolitisme : le cosmopolitisme moral, le cosmopolitisme urbain, le cosmopolitisme politique.

- Une lecture dite morphologique des mouvements de populations, de leur mobilité spécifique (tourisme, affaires, migrations), de leur inscription spatiale, de la formation de mélanges culturels plus ou moins originaux (migration et multiculturalisme).
- Une lecture de la stratification sociale entre le mouvement des élites (qualifiées de globalisation) et l'inscription sédentaire différenciée des migrants (qualifiés de multiculturalisme). Ainsi peuvent être distingués : le cosmopolitisme des classes moyennes et des élites mobiles et le multiculturalisme soutenu par d'autres classes moyennes précaires et par les groupes migrants installés de manière résidentielle.
- Une lecture du niveau étatique définit les enjeux des politiques d'État concernant la gestion des populations (migrations, accueil, contrôle) et la composition de la ville à partir des mouvements migrants.

Soutiens sociaux du cosmopolitisme	Asiatiques	Ouest / européen
La métropole et ses politiques	Commerce et port L'éducation religieuse La croissance urbaine	Intégration économique partielle Intégration urbaine et développement urbain Espaces multiculturels et politiques de cohésion sociale
Les soutiens de l'État providence	Singapour, Cité État et État providence (logement, santé, retraite)	La politique australienne de diversité
Les soutiens de l'État	État multiethnique en Malaisie	L'intégration républicaine Le développement urbain La citoyenneté active en France

Les soutiens sociaux de la migration et les démarches cosmopolites

### Formes d'État et contenus des cosmopolitismes

La Turquie est cosmopolite grâce à Istanbul, sa ville centrale. Elle demeure plus proche de l'intégration républicaine forcée que d'un État multiethnique. Pourtant, sa population est multiethnique, notamment dans les villes. Le cosmopolitisme s'introduit dans les fissures de l'État-nation. Des questions demeurent. Quelle est la place de l'État providence dans le soutien aux agencements multiculturels, aux espaces cosmopolites ? Comment sont redéfinies les politiques de cohésion sociales ?

République et cosmopolitisme : l'examen de la situation dans la République turque et la République française établit des résultats paradoxaux sur plusieurs niveaux. L'intégration républicaine cadre et contient les cosmopolitismes. L'intégration républicaine est débordée par la globalisation et les cosmopolitismes, notamment dans certaines villes. La vision d'un cosmopolitisme différencié se dégage là où la différence entre cosmopolitisme du centre et cosmopolitisme de la périphérie est soutenue sur le long terme. Il convient de reconnaître les effets différenciés de l'intégration républicaine sur le cosmopolitisme du centre et sur le cosmopolitisme de la périphérie.

L'approche des États fédéraux permet de prolonger l'analyse des relations entre villes cosmopolites et États. Elle distingue et caractérise les équations multiculturelles d'un État national et les équations multiculturelles d'un État fédéral. Kymlicka (1994) définit les droits culturels des minorités dans un pluralisme politique propre au fédéralisme libéral. En Malaisie, l'État multiculturel résulte d'un compromis social historique. Le Québec se construit entre l'autodétermination du national et un pluralisme politique, fédéral et libéral. Il est à la recherche d'un nouveau compromis social entre population québécoise et populations migrantes.

Il convient de reconnaître deux lectures sociologiques de ces formes sociales :

- le multiculturalisme correspond à la logique spatiale des établissements résidentiels ; il suppose la juxtaposition des populations dans un État national ;
- la notion de cosmopolitisme renvoie aux logiques d'échange social et culturel, entre groupes culturels différents, entre groupes de passage et groupes résidents.

Ces deux catégories se distinguent de la *mondialisation* (comme réseau de transfert, modèle de gouvernance). Les dimensions du cosmopolitisme sociologique et son réalisme ont pu être précisées: la reconnaissance de l'étranger, les modes d'échange culturel, l'hybridité et les dialogiques culturelles.

### Reconnaissance et politiques multiculturelles

Le processus de reconnaissance, précédemment exposé, peut induire dans différents pays la reconnaissance de politiques multiculturelles spécifiques (Europe / Québec). Le modèle politique de l'État multiethnique / l'État fédéral concerne les définitions étatiques de la citoyenneté, le niveau accepté de migrations, la relation entre les définitions nationales et les interdépendances économiques et globales. Plusieurs scénarios sont en compétition dans le développement actuel des migrations et du multiculturalisme dans notre champ d'études:

- le scénario culturel insiste sur les stratégies institutionnelles et leur hiérarchie (Australie);
- le scénario d'une intégration passive (et subordonnée) des groupes migrants (Malaisie);
- les nouvelles dynamiques entre citoyenneté active et formation de l'État providence (France).

Le cosmopolitisme suppose une série de reconnaissances: une reconnaissance personnelle (dignité, égalité), une reconnaissance urbaine (place, lieu de rencontre, espace public, série de conventions), une reconnaissance politique (citoyenneté, égalité, tolérance religieuse). Les enjeux portent sur les modèles politiques de l'État multiethnique. Il convient de distinguer et de caractériser les équations multiculturelles d'un État national et les équations multiculturelles d'un État fédéral.

### Fissures de l'État-nation et formes urbaines

Notre démarche analyse les fissures de l'État-nation par le civisme, par les réseaux internationaux. Elle se penche sur les relations entre cosmopolitisme et multiculturalismes, entre cosmopolitisme et État-nation. Elle permet de reconnaître différents cosmopolitismes, de lire les cosmopolitismes dans la ville et d'interroger les significations du droit à la ville.

L'intégration de la Turquie repose sur une intégration économique effective (production, sous-traitance et tourisme) et sur une intégration culturelle à définir. Comment intégrer le cosmopolitisme ottoman en Europe? Quelle place accorder à l'islamisme politique (laïcité) (Vaner, 2005). On reconnaîtra les enjeux d'une Turquie non stabilisée entre cosmopolitisme, république intégratrice et islamisme doux dans un horizon démocratique. Quelle société civile se tisse entre les républicains et les islamistes?

Le droit à la ville reconnaît la place des différences culturelles et sociales dans un même espace public (Lefebvre, 1971). Le droit à la ville s'appuie sur la continuité des formes urbaines, dont la centralité est une expression. Les nouveaux droits à la ville impliquent une reconnaissance de la continuité des formes sociales par-delà les hétérogénéités et la discrimination. Il s'agit d'établir les bases sociales et culturelles de la formation des droits.

Le nationalisme et les formes urbaines ont permis d'intégrer différentes formules d'échange social. Qu'en est-il aujourd'hui? Les dimensions du cosmopolitisme contemporain et son réalisme sociologique ont pu être précisées: la reconnaissance de l'étranger; les modes d'échange, de contact, d'objet; l'hybridité et les dialogiques culturelles.

### Les différents cosmopolitismes et le droit à la ville

L'inscription dans un espace devient plus difficile avec la globalisation et l'échange accéléré. L'espace relève d'une inscription momentanée. Pour être durable, il faut marquer cette inscription; tel l'ancrage d'une famille, telle la marque d'une identité au regard des globalisations (Castells, 1999). La centralité comme accès à l'espace public, comme lieu d'échange du pouvoir, est subordonnée à l'échange marchand, à la commercialisation du centre. La ville globale fonctionne comme un nœud d'échanges subordonnés aux logiques de globalisation (Sassen, 2000). Il en résulte une restriction de la notion d'espace urbain, de ses échanges, une certaine fragmentation de la ville.

La notion de mobilité s'accélère et se différencie dans plusieurs directions (Urry, 1999): l'accroissement de la mobilité urbaine et intra-urbaine; l'accroissement de la mobilité psychique avec les réseaux de la globalisation (Sorokin). Le cosmopolitisme culturel

comme mobilité psychique entre plusieurs cultures s'accroît. Le cosmopolitisme urbain se place au croisement des potentialités du cosmopolitisme culturel (mobilité psychique, histoire) et des effacements de l'espace (inscription, séparation, déplacement des frontières, requalification du lieu). Quelle forme urbaine permet de lire l'extension et la composition des différences en périphérie urbaine, la juxtaposition multiculturelle, la reconfiguration, l'échange, c'est-à-dire le cosmopolitisme urbain ?

Il apparaît nécessaire de réviser la notion de *frontières* à l'heure des cosmopolitismes.

La notion de frontières se démultiplie ainsi :

- les frontières de l'État-nation gérées par l'État, sur la gestion des flux de population, sur les permis de séjour ;
- les frontières culturelles sont vécues par les individus comme des frontières sociales et des hiérarchies sociales (Lamont, 1995). La projection mentale de ces frontières culturelles et sociales sur le terrain imaginaire du ghetto ;
- la nouvelle dialectique entre échanges culturels et frontières culturelles, dans le cosmopolite, se dessine au centre-ville et à la périphérie urbaine. Elle requiert une nouvelle donne pour l'intégration culturelle dans la diversité.

#### Bibliographie

- Alatas, S. F. (2006). « From Jarmanah to university: Multiculturalism and Christian-Muslim Dialogue », *Current Sociology*, vol. 54, n° 1, p. 112-132.
- Anderson, B. (1983). *Imagined Communities. Reflection on the Origins and the Spread of Nationalism*, London, Verso.
- Arendt, H. (1958). *The Human Condition*, Chicago, Chicago University Press.
- Ayata, S. (2008). « Migration and Changing urban periphery: Social relations, cultural diversity and the public space in Istanbul's new neighbourhood », *International Migration*, vol. 46, n° 3, p. 50-59. Stéphane Yerasimos, « Istanbul, la naissance d'une mégalopole », *Espace, Population, société*, 2006, (1), p. 189-195.
- Balibar, E. (1998). *Droit de cité. Culture et politique en démocratie*, Paris, Éd. de l'Aube.
- Beck, U. (2006). *Qu'est ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, Aubier.
- Beck, U. et E. Grande (2007). *Das Kosmopolitische Europa, Gesellschaft und politik in der Zweiten Moderne*, Francfort, Éd. Zweite Moderne Suhrkamp.

- Benhabib, S. (2002). *The Claims of culture, Equality and Diversity in the Global Era*, Princeton University Press.
- Binnie, J., J. Holloway, S. Millington et C. Young (2006). *Cosmopolitan Urbanism*, Routledge.
- Boudreault, P. et D. Jeffrey (2007). *Identités en errance, multiethnicité, territoire impermanent et être social*, Les Presses de l'Université Laval.
- Boudreault, P.W. (2006). *Génies des lieux. Enchevêtrement culturel, clivages et réinventions du sujet collectif*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Braudel, F. (1979). *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, tome 3, *Le Temps du monde*, Paris, A. Colin.
- Calhoun, C. (2003). *Nationalism*, Cambridge, Polity Press.
- Castel, R. (1995). *Métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard.
- Castells, M. (1999). *Le Pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard.
- Chebbel, M. (1993). *L'imaginaire arabo musulman*, PUF.
- Clammer, J. (2003). « Globalization, Class, Consumption and Civil society in South east Asian Cities », *Urban Studies*, vol. 40.
- Coleman, J. (1990). *Foundations of social theory*, Harvard, Harvard University Press.
- Copans, J. (2006). *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Paris, A. Colin.
- Elias, N. (1991). *La société des individus*, Paris, Pocket.
- Escallier, R. (2003). « Le cosmopolitisme méditerranéen; réflexions et interrogations », *Cahiers de la méditerranée*, vol. 67.
- Featherstone, M. (1991). « Global Culture, Nationalism, Globalization and Modernization », *Theory, culture and society*, vol. 17.
- Foucher, M. (1988). *Fronts et frontières*, Paris, Fayard.
- Foucault, M. (2004). « Sécurité, territoire, population » (en coll. avec M. Senellart, F. Ewald, A. Fontana, Cours au Collège de France (1977-1978), Paris, Seuil/Gallimard.
- Germain, A. (2006). « Cosmopolitanism by default: public sociability in Montreal », dans J. Binnie, J. Holloway, S. Millington et C. Young, p. 112-130.
- Hannerz, U. (1997). *Transnational Connections: People, Places*, Londres, Routledge.
- Henderson, J. et R. Philips (2007). « Unintended consequences: social policy, state institutions and the "stalling" of the Malaysian industrialization project », *Economy and Society*, vol. 36, n° 1, février, p. 78-102.
- Hobsbawm, E. (1999). *L'Âge des extrêmes*, Paris, Éd. Complexe.
- Honneth, A. (2007). *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf.
- Janson, J. et M. Gazibo (2004). *La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques*, Presses de l'Université de Montréal.
- Jones, C.H. (1999). *Global Justice. Defending Cosmopolitanism*, New York et Cambridge, Oxford University Press.
- Kant, E. (1986). *Œuvres*, Paris, Gallimard.
- Koninck, R. de (2007). *Malaysia. La dualité territoriale*, Paris, Belin.
- Kymlicka, W. (1994). *The Rights of Minority Cultures*, Oxford, Oxford University Press.
- Lamont, M. (1995). « National Identity and National Boundary Patterns in France and the United States », *French Historical Studies*, vol. 19, n° 2, p. 349-365.

Lamont, M. et C. Bail (2005). « Sur les frontières de la reconnaissance, Citoyenneté interne et externe », *Revue des migrations internationales*, vol. 21, n°2, p.41-90.

Lamont, M. et M. Fournier (1992). *Cultivating Differences, Symbolic Boundaries and the Making of Inequality*, University of Chicago Press.

Lefebvre, H. (1971). *Espace et Politique. Suivi du Droit à la ville*, Paris, Anthropos.

Livet, G. et F. Rapp (1987). *Histoire de Strasbourg*, Privat.

Liotard, J.-F. (1979). *La Condition postmoderne*, Paris, Minuit.

Massicard, E. (2004). « La question alaouite », dans J. Vernes, *La Turquie*, Fayard/Ceri.

Mercil, I. (dir.) (2008). *Les formes multiples de la modernité turque*, Galatasaray / L'Harmattan

Noirel, G. (1992). *Le creuset français*, Paris, Seuil.

Noos, F. (2004). *Islam Reembedded, This Historical Development of PAS*, Malaysian Research Institute.

Nusbaum, M.C. (2006). *Frontiers of Justice, Disability, Nationality, Species Membership*, Boston, Harvard University Press.

Olofsson, A. et S. Ohman (2007). « Cosmopolitan and locals, An empirical investigation of transnationalism », *Current Sociology*, vol. 55, n° 6, novembre, p.177-845.

Picouet, P. et J.-P. Renard (2007). *Les frontières mondiales. Origines et dynamiques*, Éd. du temps.

Rigg, J. (1991). *Southeast Asia, a Region in Transition*, Routledge.

Rorty, R. (1985). « Le cosmopolitisme sans émancipation », trad. de P. Saint-Armand, *Critique*, n°456;

——— (1989). *Irony, Contingency and Solidarity*, Cambridge, Cambridge University Press.

Sandercock, L. (1998). *Towards Cosmopolis. Planning for Multicultural Cities*, John Wiley and Sons, Chichester.

Sassen, S. (2000). *Cities in a World Economy*, Pine Free Press;

——— (2007). *Sociology of Globalization*, Norton Cie.

Schnapper (1998). *La Relation à l'autre, au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard.

Simmel, G. (1981). « Comment les formes sociales se maintiennent? », *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF.

Sorokin, P. (1959). *Social and Cultural Mobility*, New York, The Free Press.

Tapie, S. (2006). « Entre Europe et Asie, Istanbul cité cosmopolite, carrefour de diasporas? », *Espace, Population, société*, (1), p. 40-49.

Tarrus, A. (2000). *Les nouveaux cosmopolitismes, Mobilité, Identité, Territoires*, Paris, Éd. De l'Aube.

Tassin, E. (2003). *Un monde commun. Pour une cosmopolitique des conflits*, Paris, Seuil.

Thompson, S., K. Dunn et I. Burnley (2001): « Multicultural Policy within Local Government in Australia », *Urban Studies*, vol. 38, n° 13, p.2477-2494.

Urry, J. (1999). *Sociology beyond Societies*, Routledge.

Vaner, S. (dir.) (2005). *Turquie*, Fayard.

Veinstein, G. (2003). « Les Juifs de l'Empire ottoman », dans P. Balta, C. Dana et R. Dhoquois Cohen (dir.), *La Méditerranée des Juifs*, Paris, L'Harmattan.

Verpraet, G. (1995). *La Socialisation urbaine, transitions sociales et transactions culturelles*, Paris, L'Harmattan.

Vertovec, S. et R. Cohen (dir.) (2002). *Conceiving Cosmopolitanism: Theory, Context and Practices*, Oxford, Oxford University Press.

Wagner, C. (1998). *Les nouvelles élites de la mondialisation*, PUF.

Weber, M. (1971). *La cité*, Paris, Aubier/Plon.

Welsh, B. (2001). « Malaysia and Globalization », dans S. Kim, *East Asia and Globalization*, Rowman and Littlefield Publishers.

Wirth, L. ([1936] 1983). *Urbanism as a Way of Life*, dans I. Joseph, *L'École de Chicago*, Paris, Aubier.

Yerasimos, S. (1993). *Questions d'Orient, frontières et miroirs des Balkans au Caucase*, Paris, La découverte;

——— (2006). « Istanbul, la naissance d'une mégalopole », *Espace, Population, société*, (1), p. 189-195.

Collection « Dossiers Sciences Humaines et Sociales »  
dirigée par Isabelle GARABUAU-MOUSSAOUI

---

Sous la direction de  
**Pierre-W. BOUDREAU**  
et **Wanda DRESSLER**

**AUX CONFINS DE LA NATION**  
**Pour une sociologie de la frontière**

L'Harmattan